

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Deitermann BB 10

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD12522/10

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

Producteur/fournisseur :

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Polyisocyanates modifiés

Composants dangereux :

CAS: 140921-24-0 ELINCS: 411-700-4	1,6-hexanediyldiscarbamate de bis(2-(2-(1-éthylpentyl)-3-oxazolidinyl)éthyle)  Xi; R 43	10 - 20%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle  Xi; R 10-36	5 - 10%
CAS: 95-63-6 EINECS: 202-436-9	1,2,4-triméthylbenzène  Xn,  Xi,  N; R 10-20-36/37/38-51/53	2 - 5%
CAS: 108-67-8 EINECS: 203-604-4	mésitylène  Xi,  N; R 10-37-51/53	0,1 - 1%
CAS: 103-65-1 EINECS: 203-132-9	propylbenzène  Xn,  Xi,  N; R 10-37-51/53-65	0,1 - 1%
CAS: 4098-71-9 EINECS: 223-861-6	isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle  T,  Xi,  N; R 23-36/37/38-42/43-51/53	0,1 - 1%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R 10 Inflammable.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann BB 10

(suite de la page 1)

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NO_x)

Monoxyde de carbone (CO)

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications: Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Veiller à une aération suffisante.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.
Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann BB 10

(suite de la page 2)

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :**Précautions à prendre pour la manipulation:**

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type	
Valeur Unité	
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
VME ()	Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée
95-63-6 1,2,4-triméthylbenzène	
VME ()	100 mg/m³, 20 ppm
4098-71-9 isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle	
VME ()	Valeur momentanée: 0,18 mg/m³, 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,09 mg/m³, 0,01 ppm AR

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann BB 10

(suite de la page 3)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger ni boire

Protection respiratoire :

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre A/P2.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc fluoré (Viton)

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	caractéristique

Changement d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	160 - 185°C

Point d'inflammation:	47°C
------------------------------	------

Température d'inflammation :	485°C
-------------------------------------	-------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
-----------------------------	--

Pression de vapeur à 20°C:	300 Pa
-----------------------------------	--------

Densité à 20°C:	1,0 g/cm ³ (DIN 51757)
------------------------	-----------------------------------

Masse volumique:	Non applicable.
-------------------------	-----------------

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	insoluble, réagit (voir point 10)
---	-----------------------------------

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann BB 10

(suite de la page 4)

valeur du pH:	Non applicable.
Viscosité :	
dynamique à 20°C:	> 90,0 s/4mm (DIN 53019)
cinématique :	non déterminé
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	13,8 %

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Réaction exothermique aux amines et alcools. Formation de CO₂ avec l'eau; dans les récipients fermés, montée en pression (danger d'éclatement)

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			
Oral	LD50	6200 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rabbit)	
Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)	

Effet primaire d'irritation :

de la peau : Irritation de la peau possible du fait de la perte de matières grasses.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

12 Informations écologiques

Effets écotoxiques :

Toxicité aquatique :

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			
EC50/48h	>500 mg/l (dap)		
LC50/96h	140 mg/l (fish)		

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann BB 10

(suite de la page 5)

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :
Recommandation :

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Catalogue européen des déchets

07 02 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages non nettoyés :
Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :

3 (F1) Liquides inflammables.

Indice Kemler :

30

No ONU:

1263

Groupe d'emballage :

III

Etiquette de danger

3

Désignation du produit :

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., consigne particulière 640E (acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :

Classe IMDG/GGVmer :

3

No ONU:

1263

Label

3

Groupe d'emballage :

III

No EMS :

F-E,S-E

Marine Pollutant:

Non

Désignation technique exacte :

PAINT

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA :

3

No ID UN :

1263

(suite page 7)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann BB 10

(suite de la page 6)

Label	3
Groupe d'emballage :	III
Instr. d'emballage passager:	309
Instr. d'emballage cargaison:	310
Désignation technique exacte :	PAINT

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi Irritant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

1,6-hexanediylbiscarbamate de bis(2-(2-(1-éthylpentyl)-3-oxazolidinyl)éthyle)

Phrases R :

- 10 Inflammable.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

- 7 Conserver le récipient bien fermé.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Identification particulière de certaines préparations :

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant

Prescriptions nationales :

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

BG-Merkblätter:

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 10 Inflammable.
- 20 Nocif par inhalation.
- 23 Toxique par inhalation.
- 36 Irritant pour les yeux.

(suite page 8)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann BB 10

(suite de la page 7)

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

37 Irritant pour les voies respiratoires.

42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

F